



PARTOUT POUR TOUS

La LETTRE des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Septembre 2023

Poste de travail sécurisé : Le retour du minitel !

En sa qualité d'OIV (Opérateur d'Importance Vitale), Orange se doit de sécuriser l'administration et l'exploitation de ses équipements critiques. Il y a plus de quatre ans, un projet a été lancé pour répondre à ces obligations légales de sécurisation. Notons que l'ANSSI* le préconise depuis 2013** !

Le projet commence à se concrétiser en dotant les salariés d'un deuxième poste de travail en sus du poste e-Buro.

Les salariés se retrouvent avec :

- **Un poste sécurisé**, appelé poste propolis, qui est très limité dans ses fonctionnalités. Il présente une interface graphique non ergonomique qui nous fait penser au minitel. Le poste est utilisé pour exploiter et administrer les équipements critiques. Il est construit et géré par la sous-traitance.
- **Un poste e-Buro** pour la bureautique, construit et géré par la DISU

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple !

La direction semble découvrir les impacts néfastes d'avoir deux postes de travail sur les plans suivants :

- **Ergonomie** : avoir deux postes de travail avec dédoublement des accessoires (écran, souris, clavier) accroît les TMS (Troubles Musculosquelettiques).
- **Transport** : porter deux postes de travail n'est pas facile surtout quand on se déplace à moto, à vélo, à pied ou en transports en commun.
- **Télétravail ou astreinte** : certains salariés n'ont tout simplement pas de place à domicile pour rajouter un deuxième poste de travail et un deuxième écran.
- **Métier** : avoir un terminal sans réel en-mode graphique comme poste de travail, c'est rendre les nouvelles méthodes de travail issues de la softwarisation des réseaux, type DevOps***, difficiles à mettre en œuvre.
- **Résilience de la solution technique** : déployer une solution technique en mono-site pour gérer des actifs vitaux, cela pose question
- **Sous-traitance** : Pour gérer la bureautique nous gardons la maîtrise de la solution, et pour la gestion de nos actifs spécifiques les plus critiques nous la confions à un prestataire dont nous devenons dépendants

Malgré les remontées des salariés à la direction, sur les contraintes opérationnelles et ergonomiques, celle-ci a toujours eu l'argument-massue, c'est la faute à l'ANSSI !

Une alternative aurait-elle été possible ? La réponse de la CFDT est OUI.



Pour les fournisseurs notamment, la solution prévoit des postes virtuels accessibles depuis les postes bureautiques de ceux-ci ! Orange aurait-elle plus confiance dans ses fournisseurs que dans ses salariés ?

Orange devrait travailler au moins le point de la sécurisation des actifs critiques au sein de la Fédération Française des Télécoms. Elle pourrait également demander à l'ANSSI de mettre en place un groupe de travail entre OIV pour faire valider un ensemble de solutions prenant en compte les contraintes opérationnelles des opérateurs, les avancées technologiques et les nouvelles méthodes de travail de type DevOps.

Le sujet de la sécurisation du poste de travail concerne l'ensemble des OIV, Orange aurait tout intérêt à intégrer un collectif institutionnel qui l'aidera à sortir de l'ornière.

Les élus CFDT demandent à la direction d'être à l'écoute des salariés sur la dégradation des conditions de travail que pose l'introduction du poste sécurisé. Adapter le travail à l'homme doit être le principe directeur de tout changement majeur. Ceci signifie que des solutions techniques alternatives doivent être explorées afin de mieux combattre à la source les risques identifiés.

* Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information : Organisme étatique qui établit les recommandations relatives à l'administration sécurisée des systèmes d'information

** Pour plus d'information voir <https://www.ssi.gouv.fr/entreprise/protection-des-oiv/protection-des-oiv-en-france/>.

*** Combinant développement (Dev) et opérations (Ops), DevOps est l'union des personnes, des processus et des technologies destinés à fournir continuellement de la valeur aux clients.

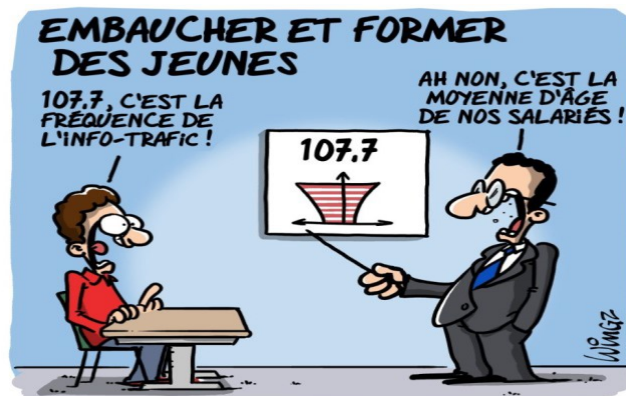
Après l'alternance, pas forcément d'avenir à Orange. Pourtant le besoin est réel !

Le nombre d'alternants recrutés à la fin de l'alternance **21 en CDI** pour 2022, ne permet pas le renouvellement générationnel de l'entreprise (versus le nombre de salariés en TPS).

Malheureusement le constat n'est pas nouveau puisque la délégation CFDT au CSE a souvent alerté la direction les années précédentes. Les recrutements d'alternants pour respecter l'accord intergénérationnel, ne s'effectuent quasiment pas à DTISI.

Comment pouvons-nous capter de jeunes talents sur des nouveaux métiers d'avenir indiqués par Orange, Big data, IA et Cybersécurité !?

Beaucoup trop d'équipes font face à une masse critique pour réaliser leurs activités. Apporter de nouvelles ressources jeunes qui ont été tutorées et formées dans nos départements pourrait les renforcer et permettre de faire face à la charge de travail. A contrario, l'entreprise fait appel à la sous-traitance, sans discernement.



En cette fin 2023, la direction ne donne aucun signal aux salariés du périmètre, inquiets quant à la pérennité de leur service mais aussi par rapport à leur avenir dans l'entreprise.

La délégation CFDT constate le manque d'ambition de DTISI, l'absence de lien avec les besoins réels sur le terrain et surtout aucune anticipation.

L'emploi et le développement des compétences sont des préoccupations majeures, à la CFDT. Nous demandons à l'entreprise de fixer pour 2024 un objectif plus ambitieux.

Brèves ASC : Carton plein pour les colis de Noël !

10 088 salariés ont commandé leur colis en 2023. **197** salariés ont généreusement choisi de les offrir à des Associations caritatives. Il seront donnés aux Restaus du Cœur et au Secours Populaire, qui en ont bien besoin dans le contexte actuel.

3 299 jouets ont été choisis dont **30%** fabriqués en France, en Europe ou Eco Responsable, et **3119 bons cadeaux**.

L'hôpital Debré pour les enfants malades recevra **26 dons** de jouets offerts par des salariés, ainsi que **22 dons** de bons cadeaux.

Cette année, le CSE DTISI vous offre un chèque culture de 80 € en plus de votre colis de Noël.

Pas de panique pour vos remboursements sur factures 2023, vous aurez jusqu'à fin janvier 2024 pour les transmettre au CSE DTISI.



Vos élus CFDT/UNSA au CSE DTISI

Secrétaire : Marie - Hélène EBURDY- MAUDUIT, **Trésorier :** Rémy VIGNAL

Pascal PELLETIER, Véronique TRUONG, Hamid GOUGACHE, Marie - Paule BLANCHET, Mohamed ROCHDI, Blandine FORESTIER, Bruno SANZAY, Eric MACAREZ, David GIRARD, Monique G., Joël ANDOUCHE, Meriem BEN BELAID, Driss EL HAZZAT, Patricia BANDRES, Thierry CHEVALIN, Marie - France BOUCHER, Chabane CHALAL.

Représentants Syndicaux : Jean - Michel DEHEZ, Bruno COLLADANT.

RETROUVER NOS PUBLICATIONS CFDT SUR Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet :

<http://www.f3c-cfdt.fr/orange>

<https://www.facebook.com/cfdt.DTISI>

http://twitter.com/CFDT_Orange



Avec notre webzine, retrouver le point de vue

CFDT sur l'actualité d'Orange

Inscrivez-vous ! contact@cfdt-ftorange.fr